



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

francophonie

Question au Gouvernement n° 1780

Texte de la question

FRANCOPHONIE

M. le président. La parole est à M. Jacques Krabal.

M. Jacques Krabal. Monsieur le ministre de la culture, nous sommes à la veille de la journée internationale de la francophonie et je remercie le président Richard Ferrand d'avoir, comme l'a fait Gérard Larcher au Sénat, mis l'Assemblée nationale aux couleurs de la francophonie.

Au-delà du terrorisme, des violences et de la question du pouvoir d'achat, qui nous préoccupent tous, n'oublions pas que notre langue est l'élément le plus fort de notre unité et de notre identité nationales. N'oublions pas non plus que les injustices sociales sont souvent la conséquence d'inégalités linguistiques, éducatives et culturelles.

Monsieur le ministre, je sais que vous partagez cette préoccupation. Nous avons rappelé ces enjeux hier, en présence de lycéens, de collégiens et d'écoliers, à Villers-Cotterêts, où va renaître le château de François Ier.

La francophonie bénéficie aujourd'hui d'un nouveau souffle politique. L'Assemblée parlementaire de la francophonie est à l'initiative pour agir concrètement pour plus de démocratie, pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en faveur des enfants sans identité, contre la faim dans le monde, pour l'accompagnement du G5 Sahel, et sur beaucoup d'autres sujets comme celui de l'immigration.

Pour promouvoir notre langue comme le plurilinguisme, clé de voûte de la francophonie, nous devons agir au sein de l'Union européenne, surtout après le Brexit, mais aussi dans toutes les instances internationales, pour le retour de notre langue et du plurilinguisme. Nous devons aussi agir chez nous, au sein de l'État, dans les ministères, dans les entreprises publiques où les anglicismes et les slogans en anglais progressent.

Quand la langue française est malmenée en France, c'est toute la francophonie qui souffre.

Monsieur le ministre, comment comptez-vous agir pour que l'État soit plus exemplaire ? Comment votre ministère entend-il accentuer encore la promotion de la langue française chez nous en France, en Europe, et partout dans le monde ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la culture.

M. Franck Riester, ministre de la culture. Vous avez raison, la langue française est une part essentielle de notre culture, de notre identité. C'est un ciment fondamental qui rassemble les Français, mais c'est aussi un lien fort qui unit 300 millions de francophones sur cinq continents.

Le Gouvernement, sous l'autorité du Premier ministre, est mobilisé pour défendre et promouvoir la langue française, la francophonie et le plurilinguisme. Cette action de défense de notre langue commence ici, en France, notamment par le respect de la loi Toubon. Celle-ci a été votée il y a vingt-cinq ans et nous annoncerons, lors de la célébration de cet anniversaire, un plan d'action auquel nous travaillons en ce moment avec un certain nombre de parlementaires dont vous êtes, monsieur Krabal. Nous devons nous assurer que cette loi est pleinement respectée.

Nous devons aussi défendre la langue française et la francophonie dans le monde. De nombreux événements sont organisés au cours de cette semaine de la langue française et de la francophonie, en France mais aussi partout dans le monde francophone.

Il faut enfin promouvoir l'innovation, la recherche et la création en matière de langue française – car cette langue est vivante ! C'est tout l'objet de ce très beau projet du Président de la République à Villers-Cotterêts. Vous en avez installé hier le comité de pilotage, et je m'étais moi-même rendu sur place il y a quelques semaines pour lancer les restaurations. Ce magnifique site sera au service de la langue française et de la francophonie.
(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Krabal](#)

Circonscription : Aisne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1780

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [20 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mars 2019](#)